

Les sciences sociales comme pratique engagée

DIDIER FASSIN

La question de ce qu'il est convenu d'appeler, depuis les deux leçons données en 1919 par Max Weber, le savant et le politique, s'est trouvée posée de manière récurrente, au cours des dernières années en France, à travers deux débats menés parallèlement : le premier sur l'*engagement du chercheur*, dont une série d'articles de la revue *Sociologie du travail* a été l'un des vecteurs ; le second sur l'*expertise scientifique*, autour notamment du procès Papon, de la loi sur le Pacs (pacte civil de solidarité) et des problèmes de bio-éthique. De ces débats riches et souvent vifs qui invitent à repenser la manière dont les sciences sociales s'impliquent dans la société, je retiendrai ici deux aspects. Le premier concerne les rapports entre sciences sociales et critique sociale. Le second porte sur les relations entre la connaissance et l'action. En m'appuyant sur ma propre expérience dans le domaine de l'anthropologie de la santé, je me contenterai ici de cerner, sans vraiment les développer, quelques-uns des enjeux qui sous-tendent la position du chercheur en tant qu'il est aussi acteur dans la cité.

La domestication des coquilles Saint-Jacques révèle-t-elle un habitus des marins-pêcheurs ?¹ Science sociale et critique sociale

Dans le domaine de la sociologie, une certaine radicalisation s'est récemment opérée entre deux écoles qui s'opposent sur les plans à la fois épistémologique, théorique et politique : d'un côté, sociologie du *dévoilement*, qui se donne pour mission de rendre visibles des vérités qui seraient cachées aux agents, et de l'autre, sociologie de la *représentation*, qui considère son rôle comme relevant d'une opération de traduction de ce que les agents disent et font, pour reprendre la dichotomie par laquelle Michel Callon (1999) entend distinguer son approche de celle de Pierre Bourdieu en affirmant : « le sociologue ne dévoile pas, il représente ». Difficile, pourtant de se satisfaire de cette opposition. Qu'il y ait dévoilement de rapports sociaux n'est nullement en contradiction avec le fait que les sciences sociales livrent leur représentation des choses à partir des discours et des pratiques d'agents qui en savent généralement plus long que le sociologue ne tend parfois à le croire ou à le laisser croire. Et affirmer que la société n'est pas transparente aux agents, notamment lorsqu'il s'agit d'en déchiffrer les enjeux de pouvoir pour œuvrer à la transformer, n'implique pas que l'on dénie la compétence des agents en matière de compréhension du monde social, réduite alors à une exclusivité savante. Dans la radicalisation

des positions, on aboutit pourtant à une naïveté épistémologique doublée de cécité politique, lorsque, d'un côté, on affiche un positivisme faisant des sciences sociales des découvreuses de vérités ultimes qui échapperaient au commun des mortels, et que, de l'autre, on revendique un relativisme mettant sur le même plan tous les énoncés au motif que la vérité absolue du social n'existe pas. Si la désillusion du sociologue traducteur se nourrit de l'illusion du sociologue prophète, on ne saurait s'en tenir à ces termes du débat.

En effet, les deux propositions – « le sociologue dévoile » et « le sociologue représente » – s'excluent dans l'ordre logique plus que dans l'enquête sociologique. D'une part, sans adopter une perspective généralisée du soupçon, on peut admettre qu'il relève de la sociologie, compte tenu précisément des conditions de son travail de production de connaissances, de rendre visibles des faits qui n'étaient pas énoncés et parfois pas même représentés : l'histoire de la discipline en apporte suffisamment d'illustrations, en particulier dans l'analyse de la domination et de la reproduction sociales. Pour autant, l'histoire est là également pour rappeler que les agents produisent eux-mêmes, dans leurs paroles et leurs actions, une intelligence du social, ce dont les chercheurs ne font pas suffisamment cas lorsqu'ils les conçoivent comme les jouets de forces qui les dépassent et les manipulent. D'autre part, on doit effectivement reconnaître que les agents disposent de savoirs et de savoir-faire sur le monde social : le travail sociologique lui-même contribue d'ailleurs à les constituer tant sont devenues poreuses les frontières entre le champ scientifique et le reste de la société, tant les hommes politiques, les travailleurs sociaux, les responsables associatifs ou les syndicalistes ont appris à se servir du langage et de la pensée sociologiques. Cette reconnaissance suppose toutefois que l'on prenne en compte pour chacun de

DIDIER FASSIN

Anthropologue et médecin, professeur à l'université Paris-13 et directeur d'études à l'École des hautes études en sciences sociales, Cresp – Centre de recherches sur les enjeux contemporains en santé publique, université Paris-13-Inserm, 74, rue Marcel-Cachin, 93017 Bobigny, France
dfassin@ehess.fr

Ce texte reprend la communication orale présentée aux Journées NSS « Santé publique : connaître et agir » de 1999. Je lui ai conservé la forme, parfois personnelle, et la concision, souvent allusive, que suppose cet exercice. Pour une discussion plus serrée et une illustration plus riche des arguments présentés ici, je me permets de renvoyer à deux ouvrages récents : Didier Fassin, *Les enjeux politiques de la santé* (Karthala, Paris, 2000) et Jean-Pierre Dozon et Didier Fassin, *Critique de la santé publique. Une approche anthropologique* (Balland, Paris, 2001).

¹ Ce titre fait évidemment référence à l'article de Michel Callon (1986) et au livre de Pierre Bourdieu (1980).

ces agents la position sociale à partir de laquelle il énonce ces savoirs et met en œuvre ces savoir-faire : ce que tendent à oublier de faire les sociologues qui se fient avec un enthousiasme inconditionnel aux compétences sociales de leurs informateurs.

Le dépassement de cette opposition trop simple entre dévoilement et traduction relève d'une réflexivité qui commence par mettre au jour les présupposés qui sous-tendent ces deux postures et, plus généralement, le travail des sciences sociales. À cet égard, même s'il le fait avec une certaine ironie, Michael Walzer (1996) a raison de dire que notre raison d'être est d'être critique. Dans mon domaine, en particulier, la nécessité d'un questionnement critique est d'autant plus grande que tout ce qui touche au corps, à la maladie, à la santé semble aller de soi, s'imposer comme un donné biologique, échapper à toute construction sociale, résister par conséquent à l'analyse. Plus qu'ailleurs peut-être, il importe de *mettre à l'épreuve* les savoirs, les représentations, les pratiques des agents, ce qui me semble, au demeurant, la meilleure façon de les prendre au sérieux, autrement dit de ne pas se satisfaire de les ignorer et de ne pas se contenter de les rapporter.

Ce travail critique porte sur tous les niveaux d'appréhension du monde social. Critique des catégories, comme le risque, la communauté, les exclus, la souffrance sociale qui apparaissent souvent comme des impensés des politiques, mais aussi critique des implicites, qui sont autant d'évidences non questionnées ramenant par exemple la santé aux soins et les soins à la médecine, et des silences, à travers lesquels sont éludées des réalités supposées gênantes ou dangereuses en particulier lorsqu'elles donnent à lire des inégalités. Critique des raisonnements servant à rendre compte de faits ou justifier des actions, comme le recours généralisé à des interprétations culturelles dès lors que l'on a affaire à une forme d'altérité, qu'il s'agisse de femmes indiennes dans les campagnes andines ou d'immigrés africains sur le territoire français, et encore critique des rhétoriques mystifiantes qui ont cours autour de la participation des populations ou de l'opposition entre universalisme et particularisme, et qui empêchent fréquemment d'appréhender les réalités derrière les mots. Critique des pratiques d'après le principe selon lequel il faut d'abord juger une politique sur ses actes, en observant au plus près ce qui se fait au nom de la santé publique, mais aussi ce qui ne se fait pas ou ceux pour qui on ne le fait pas, et il est de ce point de vue intéressant de mettre en regard les écarts entre le souci réitéré d'hospitalité à l'égard des pauvres à l'hôpital et la réalité observée de l'inhospitalité hospitalière dans des services d'urgence. Critique, enfin, des fondements mêmes de l'espace sanitaire, c'est-à-dire du recours à la santé comme mode de régulation du politique, et l'on voit comment, aujourd'hui, la redéfinition de nombreux problèmes sociaux dans le langage sanitaire, des questions de logement à travers le saturnisme, des enjeux de la toxicomanie à partir du risque d'infection, de la gestion de l'immigration dans le cadre de la raison médicale appelle une réflexion sur la place inédite de la bio-légitimité dans la construction des idéologies contemporaines.

² Ce titre évoque bien sûr l'ouvrage collectif sous la direction de Pierre Bourdieu (1993) et, plus allusivement, l'article de Nicolas Dodier (1991) qui présente la sociologie de Luc Boltanski et Laurent Thévenot.

Assez empiriquement, il m'est souvent apparu que poser les questions de santé en termes d'*enjeux* de société, c'est-à-dire de ce qui est en jeu dans le monde social à travers des réalités ou des politiques sanitaires s'avérait une bonne façon de procéder à cette lecture critique. Pour autant cette critique doit être, si je peux utiliser ce vocabulaire moral, à la fois honnête et modeste. Honnête, et je pense notamment à la nécessité pour l'anthropologue de résister à la demande culturaliste de culture que lui adresse souvent la société et notamment le monde politique. Modeste, et je fais référence en particulier à la capacité d'influer sur les décisions, tant les décideurs, les syndicats, les associations et plus généralement les agents, savent se servir à leur convenance dans la production scientifique.

La connaissance de la misère du monde peut-elle se traduire par une action sur le monde ?² Pratique savante et savoir impliqué

L'opposition entre savoir pur et savoir appliqué a longtemps servi, notamment au sein de l'anthropologie française comme l'a montré Gérard Lenclud (1995), à démarquer les pratiques scientifiques des activités réputées ambiguës des anthropologues britanniques, au profit de la colonisation, ou nord-américains, au service du développement. Ce modèle trop schématique s'est peu à peu épuisé, à mesure qu'apparaisaient de nouvelles figures de la relation entre connaissance et action, entre science et décision, avec, d'une part, la multiplication des sollicitations au nom d'une demande sociale certes largement produit d'une construction politique, mais bien réelle néanmoins dans ses effets de structuration de la recherche à travers la multiplication des appels d'offres, des programmes et des réseaux, et d'autre part, le retour de pratiques militantes contestant la séparation des registres, mais situant la collaboration entre le savant et le politique du côté des dominés, au risque d'une certaine homogénéisation de la réalité de ces derniers. Quoi qu'il en soit, c'est généralement en termes de confrontation que ces différentes postures sont présentées, alors même qu'un examen attentif des pratiques réelles montre que la réponse à une commande de recherche de la Caisse des dépôts et consignations n'est exclusive ni d'un travail théorique sur la misère de position ni d'un engagement politique auprès d'associations ou de syndicats. Pour ma part, le fait d'avoir occupé différentes positions dans cet espace de tension entre la connaissance et l'action, la science et la décision – et de continuer à le faire – me conduit, sinon à prétendre défendre mes choix a priori ou les justifier a posteriori, du moins à tenter de les accepter, de les expliciter et peut-être de les comprendre. En m'appuyant sur cette expérience, je suggère de caractériser trois configurations qui réalisent trois modalités concrètes d'implication. Même si ces distinctions apparaissent relativement simplificatrices, elles me paraissent une première étape dans l'exercice de discernement, nécessaire pour soi-même comme pour les autres : la confusion parfois entretenue entre ces

positions, conduisant par exemple le sociologue ou l'anthropologue à s'autoriser de son savoir pour énoncer la norme, se fait au détriment des sciences sociales autant que de ceux dont elles parlent.

La première configuration correspond à l'activité commune de *recherche*. Orientée vers l'élaboration de connaissances, elle suppose une prise de recul par rapport à l'action, bien entendu compatible avec un travail de co-production de savoirs avec les agents. Probablement est-ce la configuration dans laquelle la réflexivité critique dispose de la liberté la plus grande pour se déployer et par conséquent aussi dans laquelle la responsabilité du chercheur se trouve le plus directement engagée. Nulle excuse dans ce cas à ne pas présenter le travail pour ce qu'il est ou à le présenter pour ce qu'il n'est pas. Il s'agit ici non pas d'objectivité, mais d'exigence épistémologique et politique sur les conditions de production et d'utilisation de la recherche. Dans cette configuration, l'implication du chercheur commence par les objets qu'il choisit, et c'est dans cette perspective que, sur mes divers terrains, je me suis intéressé, à travers la maladie, la médecine et la santé publique, aux problèmes d'inégalité, de domination, de pouvoir, d'immigration, et plus particulièrement à la manière dont la société les produisait et y répondait. Mais l'implication du chercheur se prolonge jusque dans la diffusion de ses travaux et dans l'usage qui en est fait, et dès lors que l'on aborde des sujets sensibles, les risques ne manquent pas d'être mal compris ou utilisés à mauvais escient, réalité que l'on ne peut se contenter de traiter comme un dommage collatéral de la science, dans la mesure où précisément l'accès à la connaissance devient un enjeu en soi.

La seconde configuration relève du domaine de l'*expertise*. Destinée souvent à contribuer à une décision, elle produit un savoir qui conforte volontiers le pouvoir du commanditaire, celui du responsable politique comme celui de l'association de malades, celui du chef d'entreprise comme celui du syndicat, mais qui peut aussi permettre l'expression de voix discordantes qui n'étaient jusqu'alors pas entendues et auxquelles le travail expert vient apporter une légitimité. Même si l'intérêt de l'expert et les règles de bonne conduite de son métier l'amènent à en émusser les arêtes les plus vives de son travail critique, ils ne l'empêchent nullement, et ce d'autant que, le plus souvent, le décideur lui-même donne l'exemple en se démarquant assez nettement des conclusions qui lui sont livrées et qu'il lui fait resituer dans un jeu complexe de rapports de forces. Que, comme c'est souvent le cas dans le tiers monde, le développeur attende de l'expertise anthropologique une analyse des résistances traditionnelles au changement, impliquant donc la responsabilité des développés dans les difficultés qu'il rencontre, ne doit donc pas conduire à éluder la nécessaire analyse globale du programme de développement en cause, au risque d'en mettre en question certains présupposés et dysfonctionnements, et donc la responsabilité des développeurs. C'est à la condition que continue de s'exercer un esprit critique sur le travail produit dans le cadre de l'expertise, sur les valeurs mobilisées par le chercheur et sur la position occupée par lui dans le champ étudié que le sociologue ou l'anthropologue devenu expert ne perd pas

son âme, c'est-à-dire son sens de la responsabilité à l'égard de la société.

La troisième configuration définit le champ de l'*intervention*. Elle fait passer le chercheur du registre de la connaissance sur le monde social à celui de l'action dans le monde social. Ce faisant, cet intervenant au profil particulier doit travailler à devenir un agent comme les autres, décideur politique parmi les décideurs politiques s'il est dans un ministère ou une collectivité territoriale, militant associatif parmi les militants associatifs s'il œuvre contre le sida ou la précarité. S'agissant d'un praticien des sciences sociales, la compétence particulière qu'on lui reconnaît dans son parti ou dans son groupe lui vaut en effet un surcroît de légitimité et, jusqu'à un certain point, son savoir lui confère un certain pouvoir. Le mélange des genres n'est pas ici sans risque. Probablement le travail critique doit-il s'exercer dans ce cas avec une particulière acuité sur l'usage que le chercheur fait de son statut scientifique. Dans ce registre politique, on voit mal comment, sauf à faire de la rhétorique une épreuve de vérité, l'anthropologue se réclamerait de sa connaissance de l'homme pour justifier des choix qui relèvent en dernier ressort de l'idéologie qu'il a fait sienne et qu'il n'a dès lors aucune raison de dissimuler sous des habits scientifiques. À titre personnel, d'avoir été placé dans la position d'intervenant, comme clinicien, membre d'association ou acteur de développement, m'a apporté deux choses : d'une part, pour m'être trouvé confronté aux mêmes contradictions, limites et doutes qu'eux, une certaine réserve dans les leçons que j'étais en mesure de donner aux agents ; d'autre part, pour m'être efforcé d'apporter des solutions à ces difficultés, une compréhension plus profonde des logiques qui les sous-tendaient.

En essayant ici de donner une cohérence aux pratiques sociales d'un chercheur auquel des expertises ont parfois été confiées et qui s'est aussi autorisé à intervenir dans son domaine d'étude, j'ai conscience de décrire une situation aujourd'hui assez commune, mais qu'il me semble important de clarifier. Contrairement aux positions ambiguës qui indifférencient les trois configurations et aux positions radicales qui les rendent mutuellement exclusives, l'éthique de l'implication, qui est revendiquée ici, repose sur un double principe de compatibilité et de discontinuité entre elles. Principe de *compatibilité*, qui rend possibles, ce qui ne signifie pas complémentaires, les trois modalités : le chercheur qui commet une expertise ne perd pas plus de sa pureté que l'expert n'est tenu de renoncer à devenir jamais décideur ou militant. Principe de *discontinuité*, qui exige de distinguer autant que faire se peut les trois modalités de l'implication : l'expert sollicité pour répondre à une question ne doit pas plus faire de la recherche que le militant ne peut s'autoriser de son activité scientifique pour légitimer ses opinions. La discontinuité est la condition de la compatibilité. C'est parce que l'on s'efforce d'éviter la confusion des rôles que l'on peut mener, à des moments distincts, l'une ou l'autre des trois activités. L'affirmation de ces principes ne signifie évidemment pas que l'activité concrète de l'anthropologue, ou du sociologue, puisse être rangée dans tel ou tel registre aussi facilement que ne le laisse supposer la typologie.

Les passages existent entre les trois, comme j'ai essayé de l'expérimenter dans mes propres travaux.

Dès lors que l'on essaie de franchir, sans les effacer, les frontières entre les diverses pratiques sociales du chercheur, les repères deviennent moins faciles à saisir, sauf à exiger un peu plus de ce que Robert Castel (2000), explicitant sa propre œuvre sous l'angle de son « engagement », appelle tout simplement un « souci de rigueur ». C'est à ce prix probablement que les sciences sociales peuvent continuer de revendiquer pour elles-mêmes un *sens social*.

BIBLIOGRAPHIE

Bourdieu, P., 1980. *Le sens pratique*. Minuit, Paris.

Bourdieu, P. (dir.) 1993. *La misère du monde*. Seuil, Paris.

Callon, M., 1986. Éléments pour une sociologie de la traduction : la domestication des coquilles Saint-Jacques et des marins pêcheurs de la baie de Saint-Brieuc. *L'année sociologique* 36, 169-208.

Callon, M., 1999. Ni intellectuel engagé, ni intellectuel dégage : la double stratégie de l'attachement et du détachement. *Sociologie du travail* 41, 65-78.

Castel, R., 2000. La sociologie et la réponse à la « demande sociale ». *Sociologie du travail* 42, 281-287.

Dodier, N., 1991. Agir dans plusieurs mondes, *Critique* (529-530), 427-458.

Lenclud, G., 1995. La question de l'application dans la tradition anthropologique française. In : Baré J.F. (Ed.), *Les applications de l'anthropologie*. Karthala, Paris, pp. 65-84.

Walzer, M., 1996. *La critique sociale au xx^e siècle* (1^{re} édition 1988). Métailié, Paris.

Weber, M., 1959. *Le savant et le politique*. Plon, Paris (1^{re} édition 1919).